

MAIRIE
DE
VAUJANY

11, route de la Cour Basse
38114 VAUJANY

Téléphone 04 76 80 70 95
Télécopie 04 76 80 78 37



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**

**MODIFICATION DE L'ACTE DE NOMINATION DU REGISSEUR
DE RECETTES DE LA REGIE « TAXE DE SÉJOUR »**

Le Maire de la Commune de Vaujany,

Vu la délibération n°07-31082018-17 du 31 août 2018 instituant une taxation au réel et fixant les tarifs applicables intégrant les 10% de la taxe départementale à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°09-091118-11 du 9 novembre 2018 autorisant le Maire à créer une régie de recettes pour la collecte de la taxe de séjour, rattachée au budget communal ;

Vu l'arrêté n°2018 - 78 - R créant la régie de recettes « Taxe de séjour » ;

Vu l'arrêté n°2018 - 79 - R de nomination du régisseur de la régie de recettes « Taxe de séjour » ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier les articles 3 et 4 de l'arrêté n°2018 - 79 – R en raison de la modification du montant de l'encaisse mensuel maximum ;

Vu l'avis conforme du comptable en date du 12 février 2020 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Mme Isabelle GIRAUD est tenue de constituer un cautionnement de 1 800.00 € (MILLE HUIT CENT EUROS), le montant d'encaisse moyen mensuel ayant été fixé à 13 000.00 € (TREIZE MILLE EUROS).

Mme Isabelle GIRAUD percevra une indemnité de responsabilité annuelle dont le montant est fixé à 200.00 € (DEUX CENT EUROS) conformément à la réglementation en vigueur.

Les autres articles demeurent inchangés.

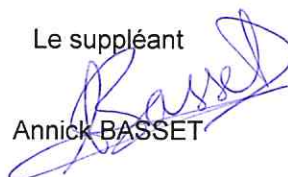
ARTICLE 2 – Le Maire de la Commune et le comptable public assignataire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Vaujany, le 12 février 2020

Le régisseur


Isabelle GIRAUD

Le suppléant


Annick BASSET

Le Maire


Yves GENEVOIS



Transmis en Préfecture le : 20/02/20

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VAUJANY MAIRIE

Utilisateur : VERNEY Sophie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	2020_04_R
Date de la décision:	2020-02-12 00:00:00+01
Objet:	Modification de l'acte de nomination du régisseur de recettes de la régie "Taxe de séjour"
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10.1 - Régie de recettes
Identifiant unique:	038-213805278-20200212-2020_04_R-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
038-213805278-20200212-2020_04_R-AR-1-1_0.xml	text/xml	956
<i>nom de original:</i>		
ARRETE 2020-04-R.pdf	application/pdf	257536
<i>nom de métier:</i>		
99_AR-038-213805278-20200212-2020_04_R-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	257536

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 février 2020 à 16h31min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 février 2020 à 16h31min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 février 2020 à 16h31min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 février 2020 à 16h31min44s	Reçu par le MI le 2020-02-20